

Sommaire

Droits et libertés – Les chiffres du jour – Vie syndicale
Tribune des généraux
La Commune a 150 ans
Tract : « Le 17 mai journée mondiale contre l'homophobie... »

(Page 1)
(Page 2)
(Page 3)
(Page 4)



L'actualité du des industries chimiques

N° 397 du 06 mai 2021

L'agenda

19 MAI

SFE



20 MAI

RENCONTRE
NATIONALE
DES SECTEURS
EN LUTTE

RÉUNIONS PARITAIRES

A VENIR

- 12/05 CPPNI PLASTURGIE
- 17/05 CPNE-FP REPARTITION
- 19/05 CPPNI LBM
- 19/05 SPP REPARTITION PHARMA
- 19/05 CPNE-FP PLASTURGIE
- 20/05 CPPNI INDUSTRIE PHARMA
- 20/05 CPPNI NEGOCE
- 21/05 GT HANDICAP LBM

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex
Tél. 01.84.21.33.00 -
<http://www.fnic-cgt.fr>

E-mail : contact@fnic-cgt.fr
Directeur de publication : Emmanuel Lépine
Bimensuel - 1,06 €
ISSN : 1762-4991 - N° CPPAP : 1025 S 06566
Imprimé par nos soins

Droits & libertés

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2021

Pour l'imposition des revenus perçus durant l'année 2020 - impôts 2021, le barème kilométrique n'a pas été modifié par rapport à celui de l'année dernière.

Puissance administrative	Jusqu'à 5 000 km	De 5 001 à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km
3 CV et moins	d * 0,456	(d * 0,273) + 915	d * 0,318
4 CV	d * 0,523	(d * 0,294) + 1147	d * 0,352
5 CV	d * 0,548	(d * 0,308) + 1200	d * 0,368
6 CV	d * 0,574	(d * 0,323) + 1256	d * 0,386
7 CV et plus	d * 0,601	(d * 0,34) + 1301	d * 0,405

d représente la distance parcourue en kilomètres

Majoration de 20 % pour les véhicules électriques

Une majoration de 20 % sur les frais de déplacement qu'un contribuable peut déduire entre en vigueur pour la première fois sur les impôts 2021, s'il s'agit d'une voiture électrique. La mesure s'applique de façon rétroactive en déduction des revenus perçus en 2020 qui seront à déclarer au printemps 2021.

28 % des salariés travaillent le dimanche et **15 %** la nuit. Près d'un sur cinq ne connaît pas ses horaires de travail un mois à l'avance. Les moins qualifiés sont massivement contraints de travailler en décalé.

20 mai 2021,

toutes et tous à Gardanne, pour un grand rassemblement et un meeting autour des boîtes en luttés. 300 militant.e.s de la FNIC sont attendu.e.s.

Orga & Vie syndicale

Pour l'année 2019 ce sont 952 nouveaux syndiqués pour notre Fédération.

Quelle que soit la situation, plus de syndiqué.e.s c'est plus de facilités pour s'exprimer, pour se battre.

Plus nous serons de syndiqué.e.s à porter nos revendications sur les enjeux de la société que nous voulons, plus le patronat devra répondre à nos revendications.

RENFORÇONS NOTRE CGT !!!!!

Dans le fonctionnement, à tous les niveaux, du syndiqué à la Fédération, c'est donc la question du renforcement qui doit être au centre de notre activité avec une implication active de chacun.e d'entre nous au quotidien.

Cela signifie aussi que nous soyons tous à jour de nos cotisations. Cela ne doit pas être l'affaire de quelques-uns, mais bien une approche collective.

Actualité sociale

TRIBUNE DES GÉNÉRAUX : **QU'IL SOIT FASCISTE OU PAS,** **NOTRE ENNEMI, C'EST LE CAPITAL**

Une tribune signée par une poignée de hauts gradés militaires en retraite, publiée par un magazine d'extrême droite, envisageant un coup d'Etat dans sa conclusion, a provoqué une controverse qui marque le coup d'envoi de la campagne présidentielle de 2022, et place encore une fois celle-ci sur le terrain de la sécurité et du « front républicain ».

Aussitôt soutenu par Le Pen, l'appel qui s'adresse au gouvernement conclut par une menace claire : « il n'est plus temps de tergiverser, sinon, demain la guerre civile mettra un terme à ce chaos croissant, et les morts dont vous porterez la responsabilité, se compteront par milliers ». S'agit-il d'une récupération politique ou plutôt d'un texte de commande ? On peut se poser la question.

Quoi qu'il en soit, les réactions à ce texte caricaturent encore une fois le débat politique en posant comme seul principe « tout sauf le RN ». Mais à subir les politiques menées depuis vingt ans, on ne peut pas se contenter d'appeler à la vigilance et à poursuivre les mobilisations contre le racisme et les idées d'extrême droite, choses indispensables, par ailleurs.

Car avec la prochaine fin du confinement, le fiasco sanitaire du gouvernement, la poursuite de l'austérité (assurance-chômage, réforme retraite, etc.) alors que les licenciements vont s'intensifier avec la fin des mesures du « quoi qu'il en coûte », vont faire craindre au pouvoir patronal un risque réel d'explosion sociale.

Assiste-t-on précisément à un coup de billard à trois bandes, consistant pour Macron et sa clique, à s'assurer du soutien préalable de l'armée à sa capacité à réprimer tout soulèvement populaire, à l'image de De Gaulle en mai 1968 ?

Pour la FNIC-CGT, la frontière de l'inacceptable ne se situe pas entre le Rassemblement National et le reste de l'échiquier politique. En particulier, par de nombreux aspects en matière de libertés publiques, d'égalité devant la loi, en matière économique et sociale, l'action du gouvernement comporte des mesures, des lois et directives qui sont identiques à celles qu'aurait prises un gouvernement d'extrême droite.

Face à cela, oui, l'heure est au sursaut des travailleurs !

Nous subissons chaque jour davantage cette haine de classe de la part de nos gouvernants. Cette dictature du fric, qui précarise les jeunes et les moins jeunes, maintient des millions de personnes dans le chômage, pèse sur les salaires et impose le chantage à l'emploi à toute la population active de notre pays.

Les véritables forces vives ne sont pas les riches parasites qui ponctionnent la valeur créée mais ceux qui créent cette richesse. **Dans chaque entreprise et service, dans la rue, il n'est plus temps de demander mais d'exiger ! Par la lutte, par l'action, nous devons imposer nos revendications dans nos entreprises jusqu'au changement de société.**

C'est par la force de notre engagement collectif que nous combattons le capital-fascisme, que celui-ci soit mis en œuvre par Valls hier, Macron aujourd'hui, Le Pen ou d'autres.

TRAVAILLEURS : L'EXTRÊME DROITE NE SE COMBAT PAS QUE DANS LES URNES, MAIS AUSSI DANS LES ENTREPRISES ET DANS LA RUE.

Actualité sociale



LA COMMUNE A 150 ANS

Voilà plus de 140 ans, que les héritiers affirmés de la Commune ont pris l'habitude de se retrouver devant le Mur des Fédérés, pour saluer la mémoire des combattant.e.s de la Révolution de 1871.

Forte de ses traditions unitaires, l'Association des Amies et Amis de la Commune de Paris, appelle à retrouver les grands élans du passé pour marquer spectaculairement le 150^{ème} anniversaire et faire de la montée au Mur des Fédérés 2021 un grand moment populaire.

Le 18 mars 1871, le Peuple de Paris s'est emparé du pouvoir. Il a mis en place le premier et seul gouvernement ouvrier de l'histoire française, pour réaliser les idéaux de la République démocratique, sociale et universelle.

La Commune a gardé une charge émotionnelle et nourri l'imaginaire de plusieurs générations de militant.e-s, animé.e-s de la volonté de combattre l'injustice sociale et de promouvoir une société nouvelle.

Si la Commune ne donne pas de leçon toute faite, elle laisse un état d'esprit. Sa soif de justice, de démocratie directe, de laïcité, un sens de la chose publique restent d'une incroyable modernité, 150 ans plus tard.

**LA FNIC APPELE À SE RETROUVER LE 29 MAI POUR MARCHER
TOUS ENSEMBLE VERS LE MUR DES FÉDÉRÉS.
DÉPART À 14H PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.**

- ➔ **À PARTIR DE 10 HEURES**, SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE, ANIMATIONS, SPECTACLES, PRISES DE PAROLE, PIQUE-NIQUE.
- ➔ **À 14 HEURES**, DÉPART DU CORTÈGE POPULAIRE EN DIRECTION DU PÈRE-LACHAISE.
- ➔ **OBJECTIF** : LA MONTÉE AU MUR DES FÉDÉRÉS.

PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT



Le 17 MAI, JOURNÉE MONDIALE contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

Chaque cause à défendre a souvent sa journée de « célébration » et bien souvent on ignore l'origine du choix de la date. Un peu d'histoire paraît donc opportun. ☺

Le 17 mai a donc été choisi comme date symbolique pour la journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie pour commémorer **la décision de l'OMS, le 17 mai 1990, de ne plus considérer l'homosexualité comme une maladie mentale : elle sera retirée alors de la liste des troubles du comportement.**

Ce n'est pas une erreur de frappe, il s'agit bien du 17 mai 1990, c'est-à-dire hier !

Cela peut permettre de « comprendre » pourquoi dans nos sociétés il demeure tant d'injustices, de discriminations, de violences physiques et verbales envers les lesbiennes, les gays, les bisexuels et les transgenres (LGBT).

Encore aujourd'hui, des actes sont commis en toute impunité comme ce samedi 24 avril 2021 à Lyon où une cinquantaine de fascistes a attaqué la manifestation qui se déroulait pour soutenir les luttes LGBT. Après s'être fait repousser par les manifestant.e.s, la police a fini par gazer... tout le monde.

C'est la double peine !

En 2019 le Ministère de l'intérieur faisait état d'une augmentation de 36 % du nombre de victimes d'actes anti-LGBT.

Le monde du travail n'est évidemment pas épargné non plus. C'est un des lieux d'expression des discriminations en tous genres et donc des LGBTI-phobies sous toutes leurs formes, de la part de la hiérarchie ou des collègues : injures, harcèlements, mépris affiché, outings forcés, inégalités de traitement ou d'avancement de carrière, isolement,...

La CGT, engagée depuis toujours dans la lutte contre les discriminations et pour l'égalité des droits des personnes, quelles que soient leur orientation sexuelle et leur identité de genre, a tout son rôle à jouer, d'une part, dans la prévention de ces atteintes à l'intégrité des salariés et d'autre part, dans la défense des salariés discriminés.

La FNIC-CGT et son collectif EGALITE - MIXITE, les associations, les différentes structures syndicales, traitent de toutes ces questions LGBT, militent pour le respect de la législation (tout simplement) et pour la conquête de nouveaux droits ! ! L'égalité par essence n'accepte aucune domination, aucune soumission, aucune exploitation.



LE 17 MAI ET LES AUTRES JOURS, AU TRAVAIL, DANS LA VIE : GAGNONS L'ÉGALITÉ !

